



## **Conférence cheval : Responsabilité des propriétaires sur le bien-être du cheval durant toute sa vie**

**16 Octobre 2018 au Parlement Européen à Bruxelles**

**Plus de 70 personnes étaient présentes cette année à la Conférence Cheval, co-organisée par 4 structures européennes du secteur équin avec le parrainage des députés Julie Girling et Jean Arthuis, responsable du Groupe Cheval du Parlement.**

La conférence en réunissant des professionnels de tous les secteurs - alimentation et agriculture, sciences vétérinaires, protection de l'équin, organismes chargés de l'application de la loi, sport équestre et courses hippiques, a souhaité faire le bilan des actions et pratiques en cours pour l'amélioration du bien-être des chevaux européens.

Un an et demi après l'adoption au Parlement européen, de son rapport d'initiative sur la possession responsable des équidés, **Julie Girling** a souhaité questionner des éleveurs, mieux comprendre la retraite ou la seconde vie des chevaux de courses, aborder clairement la question sensible de la fin de vie. La possession d'un cheval n'est pas facile, elle est intense et coûteuse et certaines actions responsables doivent être menées de la naissance à la fin de la vie d'un cheval.

**Des Leadon**, vétérinaire représentant les éleveurs de pur-sang en Europe, a rappelé la façon très encadrée de l'élevage de chevaux d'élite.

**Roly Owers**, Directeur Exécutif de World Horse Welfare insiste sur le fait que les refuges ne peuvent pas accueillir tous les chevaux abandonnés ou maltraités et que l'élevage doit se faire de manière responsable, les propriétaires doivent s'informer mieux, la valeur du cheval se maintenir permettant de mieux gérer la fin de vie.

**Di Arbuthnot**, de l'IFAR, organisme de reconversion des chevaux de course, affirme que le travail du centre IFAR contribue à améliorer le bien-être des équidés dans le monde mais que nous sommes loin de connaître le nombre de chevaux de course qui potentiellement pourraient connaître une deuxième carrière, dans le sport, l'hippothérapie mais tout ceci se développe très vite. Cet organisme peut exister grâce à la contribution des propriétaires lors de chaque course.

**Pedro Matellán**, capitaine de la Guardia Civil au sein du groupe spécialisé SEPRONA pour la lutte contre les crimes environnementaux, est revenu sur l'opération Gazel de 2017, en coordination avec Europol, qui a démantelé un réseau illégal dans le commerce de la viande de cheval dans l'Union européenne. Sur les 65 personnes arrêtées, certaines étaient aussi à l'origine du scandale de la viande de cheval de 2013.

**Pierre Naassens**, vétérinaire représentant le secteur viande, examine l'impact de l'exclusion de la chaîne alimentaire. Environ 50% des 7 millions de chevaux en Europe sont définitivement exclus de la chaîne alimentaire par leur propriétaire. Cette mesure a des conséquences sur le bien-être des animaux, la fraude et le gaspillage. Le cheval perd alors sa valeur résiduelle et les professionnels demandent donc aux décideurs européens de prendre des mesures contre cette exclusion à vie.

**Birte Broberg**, du Ministère de l'agriculture au Danemark et présidente du sous-groupe des équidés de la plateforme européenne pour le bien-être animal, préside le deuxième groupe d'experts venus présenter les guides pratiques disponibles pour le transport, les professionnels de l'agriculture, les abattoirs. Ces meilleures pratiques doivent être largement diffusées et copiées.

Mme Broberg est revenue sur les avancées au sein de la plate-forme de la Commission européenne pour le bien-être des animaux et du sous-groupe sur les équidés. Ce groupe travaille actuellement sur la production du premier guide sur la garde et le soin des chevaux et des ânes dans l'UE. Un guide pour les chevaux sera présenté à la prochaine réunion de la plate-forme en novembre. Une opportunité pour toutes les parties prenantes du secteur équin de saisir cette opportunité et d'utiliser le guide comme base pour le travail quotidien.

**Mette Uldahl** a abordé les questions de fin de vie selon la FEEVA, la profession vétérinaire. Pour une espèce domestiquée exigeant beaucoup d'entretien, comme le cheval, l'option de l'euthanasie, reposant sur des conseils vétérinaires professionnels tenant compte de toutes les circonstances, sert d'acte social.

**Nancy De Briyne**, de la Fédération des vétérinaires européens est revenu sur les Guides de bonnes pratiques pour améliorer le transport des chevaux, projet pratiquement terminé et financé par la Commission européenne. Ces guides, traduits en 8 langues, couvrent l'ensemble du processus de transport, du chargement au déchargement. Les guides permettent de faciliter la compréhension et la mise en œuvre pratique du règlement 1/2005 sur le transport des animaux afin d'améliorer leur bien-être.

**Luc Mirabito**, Institut de l'Élevage et **Adrien Carli**, INTERBEV équin ont publié les premières lignes directrices spécifiquement conçues pour garantir les bonnes pratiques dans les abattoirs. Cette initiative a été mise en place avec une base scientifique complète et une large consultation des parties prenantes.

**Armelle Renard**, de la FNC, branche équine du syndicat agricole français détaille la Charte française des professionnels équins. 8 mesures de bien-être équin ont été élaborées. Les membres signataires de la Charte considèrent ces mesures comme les plus pertinentes à mettre en œuvre sur le terrain, à améliorer ou à maintenir le niveau de bien-être. Un guide de bonnes pratiques contenant les spécifications techniques des 8 mesures est disponible. Il s'accompagne d'outils d'auto-évaluation et de programmes de formation pour accompagner et orienter les professionnels dans leur prise de conscience de l'importance du bien-être dans la gestion de l'exploitation.

Dans ses Conclusions, **le député européen Jean Arthuis** s'est dit impressionné par les différentes solutions mises en place par l'industrie équine européenne pour améliorer le bien-être des chevaux.

En tant que décideurs au Parlement européen, nous devons également écouter les propositions et agir :

- Conserver les équidés dans la politique agricole car ce sont des animaux de ferme
- Créer une solidarité avec un fonds pouvant soutenir les problèmes de fin de vie - les propriétaires qui souhaitent exclure les équidés de la chaîne alimentaire pourraient contribuer à ce fonds ou par une assurance, sur le modèle de la Directive sur la fin de vie des véhicules.
- Promouvoir les chartes et les lignes directrices dans toutes les langues de l'UE pour tirer parti de l'expérience des professionnels.

Dans ce secteur, il s'agit de concilier la passion et le réalisme économique. La communication sur l'éthique et la responsabilité permet de renforcer la connaissance et prévenir les mauvais traitements.